La feuille de Bernin



LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BERNIN • PLUS D'INFOS SUR WWW.BERNIN.FR



BIENTÔT UN CŒUR DE VILLAGE ATTRACTIF ET SÉCURISÉ POUR BERNIN



NAISSANCE

Novembre Décembre

Janvier MARIAGE

Novembre

Décembre



Décembre

Janvier

Leïla AL HOUAYEK HEMMER Sacha MOSCA Lenny TRINQUIER

> Amélie BOUTEILLE et Olivier SEBAOUN

Alicia CAUSSE et Marlène DEROBERT

> Léontine NOVET Jean BOMBLED Danielle LUGAND René IDELON

Angelo BARBAZZA Georgette POMARI Raymond BERGER **Robert DELMAS**

Gwendolyne MESTRIES

Décembre 2022 - Janvier 2023

Tarification des repas sur le temps de restauration scolaire et modifications en cours d'année scolaire du règlement en vigueur des accueils jeunesse péri et extrascolaires

Le conseil municipal, après concertation avec les représentants des parents d'élèves, a approuvé dans deux délibérations distinctes : - l'augmentation de 3.80 % de la tarification des repas. Cette tarification pourra être revue à chaque rentrée scolaires. Par la suite, et d'ici l'été, dans un contexte de hausse du coût des matières premières, de l'énergie et des salaires, il est prévu d'étudier notamment la refonte de la grille des quotients familiaux ainsi que les modalités d'évolutions tarifaires qui n'ont pas été revues

- le nouveau règlement de fonctionnement des accueils municipaux. Il prévoit la suppression du crédit d'annulations (quotas) par accueil et par période pour les profils dit « réguliers » et le délai d'annulation est porté à deux jours ouvrés avant 9h30 tandis que celui des inscriptions est porté à la veille avant 9h30, jours ouvrés.

Janvier 2023

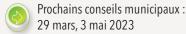
depuis 2013.

Offre de concours en nature de la SA SOITEC

Dans le cadre de son extension, la société SOITEC a besoin de raccorder un nouveau site au réseau d'eaux industrielles existant. Ces travaux relèvent de la compétence communale. L'entreprise propose à la commune de financer l'intégralité de ces travaux. En ce sens, elle a soumis une convention d'offre de concours en nature dont le contenu a été approuvé lors du conseil municipal qui a autorisé Madame le maire à la signer.



Retrouvez toutes les délibérations sur www.bernin.fr www.bernin.fr / Mairie / Conseil municipal / Les séances du conseil municipal / 2023



Permanences élus :

Sur rendez-vous auprès de Sylvie Jacob au 04 76 92 07 47 ou secretariat@bernin.fr









VIE ÉCONOMIE BERNIN CITOYEN DÉVELOPPEMENT DURABLE L'INTERCOMMUNALITÉ VIE ASSOCIATIVE L'INSTANT PATRIMOINE RETOUR EN IMAGES P19 BERNIN DESSINÉ P20 BERNIN UTILE COUP DE CŒUR DE NATHALIE





BULLETIN MUNICIPAL

N° 45 MARS

Mairie de Bernin

Tél. 04 76 92 07 40

Directeur de la Publication :

Mairie de Bernin, Adobe Stock

Imprimé sur papier certifié PEFC

Tirage: 1780 exemplaires

avec des encres à base d'huile végétale

Unsplash, Dauphiné Libéré

Mairie de Bernin

· happydesign

Conception:

Anne-Françoise Besson, Valérie Salasca,

Anne-Françoise Besson

Comité de rédaction :

RD 1090

DE LA COMMUNE DE BERNIN



Chères Berninoises, Chers Berninois,

L'année à venir s'annonce à l'image de celle qui vient de s'écouler s'agissant de l'inflation, du prix de l'énergie, de l'augmentation du prix des matériaux. Tout cela pèse sur le budget de la commune, néanmoins nous devons continuer l'action tout en nous adaptant à la situation qui évolue sans cesse. Comme chez vous, nous nous devons de faire coïncider le budget avec les dépenses, tout en dégageant de quoi réaliser des projets.

Des investissements seront peut-être décalés, les subventions seront recherchées pour chaque investissement, des économies seront faites sans dégrader les services rendus à la population, car nous avons décidé que l'impôt communal n'augmenterait pas en 2023; nous savons que la situation pèse déjà beaucoup sur tous les foyers.

Certains services subiront des augmentations mais uniquement dans la limite de l'inflation subie comme cela a été le cas pour le tarif de cantine, à la suite de l'augmentation du prix du repas par le traiteur, après un travail avec l'association des parents d'élèves que nous remercions pour la qualité des échanges et du travail effectué avec eux.

En juillet démarrera le grand chantier de la route départementale 1090 sur la portion du centre village, afin de rendre le cœur de notre commune encore plus attractif et agréable. Il occasionnera certains désagréments que l'ensemble des acteurs de ce chantier feront en sorte d'anticiper afin de limiter la gêne au maximum. Vous saurez tout grâce au focus proposé dans ce bulletin.

Le travail sur l'extension de la zone d'activité économique des Fontaines, acté à la fin du mandat précédent, s'amorce également avec la communauté de communes Le Grésivaudan et l'ensemble des partenaires institutionnels, les différents services de l'état (direction régionale

de l'environnement, de l'aménagement et du logement DREAL, direction départementale des territoires DDT), l'établissement public du Schéma de COhérence Territoriale de la grande région grenobloise (SCOT), le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG). Un long travail commence pour leguel nous sommes tous conscients des enjeux d'une part économiques, mais aussi et surtout en matière de transport, de logement, de consommation d'eau et plus généralement de développement durable. Comme l'a rappelé Henri BAILE, président de la CCLG, lors de ses vœux en janvier, « c'est une chance pour le territoire mais une chance qui nous oblige ». Nous serons donc tous vigilants à ce que cette évolution se fasse en cohérence avec les attentes et les besoins du territoire, et nous ferons en sorte d'être à la hauteur des changements qui se préfigurent.

Du côté du développement durable, nous allons poursuivre le travail de rénovation énergétique de nos bâtiments communaux et de notre éclairage, replanter les arbres que nous avons dû abattre et en planter de nouveaux dans la forêt, avec des essences locales plus adaptées à la nouvelle donne écologique. Le fleurissement de la commune est lui aussi repensé et s'oriente vers des espèces moins gourmandes en eau, mais nous continuons de travailler pour conserver nos 2 fleurs, car même si pour certains ce concours peut sembler désuet, il est pour moi, le fruit et la reconnaissance du travail durant de nombreuses années, d'un service technique impliqué, et contribue au charme de notre commune.

Bref une année riche de projets motivants s'annonce!



La feuille de Bernin Mars 2023 P 3



'ACTII À RERNIN

Protéger les coteaux du Manival, notre patrimoine agricole et naturel

Les élus, les exploitants et les propriétaires ont mené une réflexion commune pour la protection des coteaux du Manival, un espace avant tout agricole, dont toutes les parcelles sont privées et cultivées.

Toute circulation en véhicule motorisé sera interdite sur l'ensemble de la zone, excepté pour les exploitants et les propriétaires. Un arrêté municipal a été pris pour spécifier les limites de circulation et le stationnement.

Plusieurs parkings permettent de se garer aisément et d'accéder à la zone à pied.

Il est indispensable que les promeneurs ne traversent pas les champs mais restent sur les sentiers et chemins autorisés afin de respecter le travail des agriculteurs, la faune et la flore.

Cinq panneaux d'information et de sensibilisation seront installés prochainement aux points d'entrée de la zone. Sur chacun, vous pourrez prendre connaissance du plan des chemins et sentiers de promenades autorisés et de la réglementation, accéder à des renseignements sur les animaux et les plantes. Vous découvrirez d'autre part selon l'emplacement du panneau, l'agriculture, la vigne, le corridor écologique, la forêt. Vous pourrez également charger le plan des sentiers à l'aide du QR code présent sur les panneaux.

Une page sur le site internet de la mairie sera dédiée aux coteaux du Manival. Vous y trouverez le plan de la zone et de nombreuses informations sur la faune et la flore.





Agenda : la mise en place des panneaux des coteaux de Bernin est prévue pour le mois de mars 2023

La cérémonie des vœux du maire

Un public nombreux a répondu présent mardi 17 janvier, à l'invitation de Mme le maire de participer à la cérémonie des vœux. Cela faisait 3 ans que cette cérémonie n'avait pu avoir lieu, en raison de la crise sanitaire. C'est avec joie que les Berninois sont venus assister à cette soirée, qui a démarré avec le discours de Mme le maire, entourée par une grande majorité du conseil municipal, et aussi, au premier rang du public, des élus des communes voisines, dont Michel Savin, sénateur, conseillers départementaux, communaux, maires. Après l'allocution de Mme le maire, portée sur **l'absence** de hausse d'impôt en 2023 et sur les remerciements à l'ensemble des acteurs impliqués dans la vie de la commune et de la municipalité - intervention illustrée en arrière plan par les réalisations de l'année 2022 - la soirée s'est poursuivie par un moment convivial autour d'un buffet et de l'inégalable galette des rois.



Anne-Françoise BESSON, maire de Bernin et une partie du Conseil Municipal

La cour de l'école élémentaire revoit le jour!

Après une rentrée scolaire sous le signe des travaux et un chantier mené au cours de l'automne, les élèves de l'école élémentaire peuvent à nouveau disposer de leur cour.

Ce projet a vu le jour en cette fin d'année après de nombreuses étapes. Il a fallu tout d'abord solliciter des subventions auprès du Conseil départemental et de l'État puis inscrire les crédits au budget communal. Dans le cadre de ce projet, les usagers ont été consultés, particulièrement les élèves qui se sont penchés par différents moyens et à l'aide de leurs enseignants sur leurs propositions en termes d'usages. Un maître d'œuvre a été choisi, le cabinet Square Paysages représenté par M. Jaulin. Il a effectué plusieurs esquisses et après de nombreux échanges avec l'ensemble des acteurs, un projet définitif a été arrêté en conseil municipal.

Puis est venu le temps des consultations via la procédure de marché public pour attribuer le marché aux entreprises Converso TP et Espaces Verts du Dauphine. Le chantier a alors pu démarrer l'été dernier avec notamment la mise en place de puits perdus, collecteurs des eaux pluviales... deux ouvrages conséquents, sous terre, qui permettent de





► INFORMATION CHANGEMENT TRÉSORERIE

Depuis le 1er janvier 2023, la mairie de Bernin a changé de trésorerie publique référente. Désormais, pour toute information ou paiement à régulariser, votre interlocuteur est la Trésorerie du Touvet, située au 15 avenue Montfillon, pour tout ce qui concerne tant le CCAS que la ville de Bernin. Contact: Tél. 04 76 08 45 87; t038043@dgfip.finances.gouv.fr

▶ JOB D'ÉTÉ 2023

Comme tous les ans la Mairie de Bernin propose une découverte du monde du travail à travers des jobs d'été pour les 16/21 ans ! Tenez-vous au courant sur le site www.bernin.fr sur l'ouverture des candidatures début mars. Les dossiers pour postuler seront à télécharger sur le site ou à récupérer en mairie.

récupérer sur place l'eau des toitures des différents bâtiments. A la rentrée de septembre, les travaux plus visibles sur la cour ont démarré: mise en place de nouveaux revêtements perméables, aménagements ludiques, plantations, installation d'assises et notamment de gradins sous le préau, etc.

Comme il s'agit d'un projet de végétalisation, il faudra attendre le printemps pour voir la cour recouverte intégralement au niveau de ses espaces verts et quelques années afin que les arbres prennent leur entière place et constituent une ombre conséquente sur la cour.

Les objectifs du projet sont atteints: une cour plus perméable qui laisse l'eau de pluie s'infiltrer directement là où elle tombe, des aménagements pour tous les élèves et des assises extérieures permettant de faire classe à l'extérieur aux beaux jours ou encore de faire chanter une chorale. Mais également et surtout en ces temps de réchauffement climatique, une sensation de plus de fraicheur dans les périodes estivales, notamment pour le périscolaire qui occupe cet espace l'été.

Cet article est l'occasion de remercier les entreprises extérieures ainsi que le maître d'œuvre, les enseignants et les enfants pour leur tolérance et leur adaptabilité durant les travaux, le service "achat public" mais surtout le directeur du service technique, M. Montoya et le directeur du secteur enfance - jeunesse, M. Revol, pour leur investissement dans le projet. Une inauguration aura lieu aux beaux jours afin de fêter dignement ce nouveau lieu de vie.

BRÈVES DE CHANTIERS

ESPACES VERTS ET SÉCURITÉ En cette période hivernale, les agents du service technique procèdent à l'élagage des arbres communaux, taille de formation mais également taille de sécurisation pour les arbres dont les branches dépassent sur les voiries et qui créent une gêne à la circulation des poids lourds.



Gilles Montoya, Responsable des services techniques

BAFA - Le Grésivaudan

Depuis 2010, la communauté de communes organise des formations BAFA à destination prioritairement des habitants et des collectivités du Grésivaudan. Un nouveau dispositif d'accompagnement des stagiaires "le parrainage BAFA" viendra renforcer cette offre dès avril 2023. Chaque stagiaire sera "parrainé" par un professionnel enfance jeunesse volontaire du terrain, dans l'objectif d'encourager les stagiaires à finaliser leur formation.

6 structures du territoire sont déjà partenaires,à ce jour, auxquelles se rajoute une trentaine de partenaires potentiels. Pour des informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter le coordinateur enfance jeunesse du Grésivaudan, Mr Vincent Roy au 06 19 89 19 40 ou par mail à vroy@le-gresivaudan.fr.



Formations BAFA	Tarifs TTC par personne, à compter du 1er janvier 2023		
	habitant du Grésivaudan*	agent d'une collectivité du Grésivaudan	extérieurs du Grésivaudan
Formation de base en externat ou en internat	92€**	0€	220€
Formation d'approfondissement en externat ou en internat	0€	0€	220€

^{*} présentation du justificatif de domicile obligatoire

Le calendrier 2023 : du 10 au 15 avril Formation approfondissement en internat au Collet d'Allevard; du 15 au 22 avril Formation générale en externat à Saint-Nazaire-Les-Eymes; Plus d'infos sur : https://www.le-gresivaudan.fr/302-bafa.htm

Fin d'année festive à la crèche la Ribambelle!

En effet les familles étaient conviées en fin de journée ce mardi 20 décembre à la salle des fêtes de Bernin pour partager un moment festif et convivial avec leurs enfants et l'équipe de la crèche! C'était la fête en cette jolie période de Noël! L'équipe s'est investie pour l'occasion dans la préparation d'un spectacle de marionnette autour de la fameuse histoire de Roule Galette, si prisée à la crèche par les enfants... Mais cette fois-ci revisitée... car le Père Noël s'est invité à la fin de l'histoire pour manger la galette!!! Heureusement il avait prévu des papillotes en chocolat à distribuer aux enfants pour se faire pardonner! Le décor confectionné entièrement par l'équipe et la mise en scène ont mis en valeur cette histoire pour le plus grand bonheur des enfants. Après quelques chants de Noël, tous se sont retrouvés autour du buffet dinatoire agrémenté de mets confectionnés par

les familles. Que ça fait du bien de se retrouver lors de ces temps conviviaux ! L'équipe du multi-accueil souhaite à tous de jolies fêtes de fin d'année!





RELAIS PETITE ENFANCE LES GRÉSI'MÔMES (EX RAM)

Le Relais d'Assistantes Maternelle (RAM) change de nom et d'animatrice. Vous pouvez contacter le Relais Petite Enfance (RPE) Les Grési'mômes - Animatrice: Géraldine Briole au 06.02.52.65.73 ou rpe.lesgresimomes@le-gresivaudan.fr. Permanences à Bernin les lundis après-midi.

Lancement du Chemin des arts

Jeudi 19 janvier dans la Salle du Glezy à La Terrasse a eu lieu le lancement du Chemin des Arts en présence de nombreux artistes plasticiens et des élus : Mme Annick Guichard maire de La Terrasse, Mme Anne-Françoise Besson maire de Bernin, les trois élues à la culture de 3 communes initiatrices de ce projet - Rachel Bernard élue à la culture de La Terrasse, Pascale Pellegrini élue à la culture de Bernin et Emmanuelle Moreau élue à la culture du Versoud - et des représentants d'autres communes du Grésivaudan qui souhaitent rejoindre l'aventure : Biviers, Allevard et Saint Nazaire les Eymes.

La soirée a été enrichie par plusieurs animations artistiques, le groupe de musique Terrasong, l'intervention poétique sur l'art d'Aude Fabulet, les caricatures en live de Carmine et une démonstration de graff par l'artiste Artno Ducrochet.

Le chemin des arts est un projet issu de la volonté de trois communes mentionnées ci-dessus de mutualiser leurs moyens et leurs carnets d'adresses pour la mise en place des expositions itinérantes qui visent à mettre en valeur les artistes locaux et à



Emmanuelle Moreau, Pascale Pellegrini et Rachel Bernard

faire en sorte que l'art vienne facilement à la rencontre du public sur le territoire du Grésivaudan.

Le Chemin des arts a démarré en janvier 2023 par plusieurs expositions présentes sur les trois communes : "Les frères sauvages" (photographie animalière et peinture) et "Hors saison" (photographie) à Bernin, Dominique Bourg (peinture) à La Terrasse et Karine Coll (photographie) au Versoud, programmation qui va se retrouver par la suite dans les autres lieux, enrichie aussi par des nouveaux artistes.





Exposition "Hors saison" de Marc Querol

Marc Querol a ravi les lecteurs de la bibliothèque mais aussi les nombreux visiteurs curieux de découvrir son exposition photographique « Hors Saison ».

« L'idée est de témoigner de simples moments de vie sur les plages de Normandie alors qu'elles sont libérées de leur lot de touristes estivaux. Quoi de mieux que l'hiver pour cela! Pas de serviettes au sol, pas de parasols, pas de maillots de bain...La recherche est de montrer ces plages immenses, des endroits où on se sent bien et capter une présence humaine, exprimer cette sérénité par l'image en noir et blanc uniquement. Une évasion, une promenade mélancolique. Figer le temps qui passe », confie l'artiste.

Un grand merci à Marc Querol pour son exposition photographique remarquable.



Exposition visible à la Bibliothèque Françoise Giroud jusqu'au 4 mars 2023, ensuite dans le cadre du Chemin des Arts





Marc Querol accueili par la directrice de la bibliothèque, Nathalie Faure

^{**} les particuliers peuvent obtenir, sans condition de ressources, une aide nationale de la CNAF, de 91,47€, versée une fois le cursus complet achevé

Le traditionnel repas de Noël en musique

Le dimanche 11 Décembre, nous avons renoué avec le traditionnel repas de fin d'année. Après 2 ans de restrictions, durant lesquels nous avons dû innover, enfin nous pouvions nous retrouver. Ce temps de convivialité nous avait manqué. 150 convives sur leur 31, étaient réunis pour partager le repas dans une ambiance chaleureuse et dansante. Les choses se sont vite remises en place, Marco a assuré l'ambiance, les élus ont répondu présents et les convives par leur bonne humeur ont créé l'atmosphère. Encore une belle journée, nous vous donnons rendez-vous au mois de décembre 2023.

Galette des rois

Vendredi 20 Janvier, les Rois ont été tirés à la résidence cœur de village. Tout est occasion de partager un bon moment. Résidents et élus ont pu échanger tout en dégustant la galette, et élire deux reines. Ce moment sympathique a été l'occasion d'évoquer les futurs projets, et il y en a. Merci aux résidents pour leur dynamisme et leur bonne humeur.

> Sophie Couderc, 1ère adjointe déléquée à la solidarité et à la coordination de la vie communale







Colis de Noël • Colis solidaires

Les colis de Noël pour les personnes de plus de 80 ans ont été attribués ou apportés à domicile aux personnes qui n'ont pas pu se rendre au repas de Noël du 11 décembre 2022, soit 40 colis à destination des couples et 80 colis pour des personnes seules.

Plusieurs d'entre vous, plus exactement 24 personnes, ont préféré faire don de ces colis. Ces dons ont été distribués aux 4 familles des Ukrainiens qui se trouvent sur la commune et les autres colis ont été ajoutés aux colis solidaires qui ont été cette année au nombre de 122. Nous sommes chargés de remercier vivement les personnes qui ont participé à cet élan solidaire pour réchauffer les cœurs des sans abris par ces cadeaux chaleureux.





Courses: Le maire met à disposition un agent pour conduire les personnes âgées faire leurs courses les mercredis de 15h à 16h30 au supermarché de leur choix (Casino, Lidl ou Carrefour Market). Inscription au plus tard le lundi pour le mercredi.

Des après-midi jeux de mémoire, "Je chouchoute mon cerveau", sont organisés à la résidence "Cœur de Village". Inscription en mairie.



Bientôt un cœur de village attractif et sécurisé pour Bernin



Les voiries ne sont pas de simples allées de bitume, d'une banalité apparente, permettant à tout citoyen de se déplacer, d'un point à un autre quelle que soit la météo.

C'est beaucoup plus et des sociologues sont allés jusqu'à qualifier ce maillage territorial comme étant le premier réseau social avant l'heure.

La commune de Bernin, comme beaucoup d'autres, a la particularité d'être partagée en deux par un axe structurant très fréquenté et sans perspectives de contournement possible comme celui existant par exemple au Touvet. Ce cadre nous devons faire avec, et même si nous voudrions bénéficier de plus d'espace ou de largeur de chaussée pour plus d'aménagements, il est tout autant impossible Ce projet majeur et très structurant pour le dynamisme de de repousser les murs.

C'est malgré et avec ces contraintes imposées que la collectivité s'est engagée à apporter pour ce cœur de

village un maximum d'attractivité pour nos concitoyens et commerçants, et une perspective de cohabitation plus sereine entre les différentes catégories d'usagers. Une attention particulière sera apportée au confort et à la sécurité des déplacements des piétons valides ou moins valides et des cycles. L'offre de stationnement n'est pas oubliée et fera l'objet d'une organisation plus raisonnée, avec des emplacements courte et longue durée.

La place de la Bascule quant à elle deviendra aussi un espace aménagé favorisant plus de convivialité, permettant de faire une pause lors des déplacements doux que nous encourageons fortement, et apportant un îlot végétal supplémentaire en centre village.

notre commune va s'étaler sur 2 années et sera organisé de manière à limiter au maximum les contraintes pour tous les usagers et riverains.

> Hervé Lambert, 1er adjoint délégué aux travaux et développement durable



Zoom Place de la Bascule

Espace central du cœur de village, la place de la Bascule va évoluer avec une flexibilité dans les aménagements qui permettront soit un stationnement courte durée la majorité du temps soit occasionnellement la présence de petits événements ou animation tels que marché de Noël, marché de produits locaux ou forums par exemple. L'ensemble de la place sera traité comme îlot de fraicheur.

Une partie de la place sera végétalisée et aménagée afin de permettre aux personnes venant au centre village à pied ou en cycle de se ressourcer sur un banc, au soleil ou à l'ombre. Un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite, un stationnement dédié aux cycles, des toilettes publiques viendront compléter l'attractivité pour favoriser les déplacements doux.

Un éclairage raisonné et adapté à la flexibilité de la place contribuera à l'esthétique en nocturne de la place.

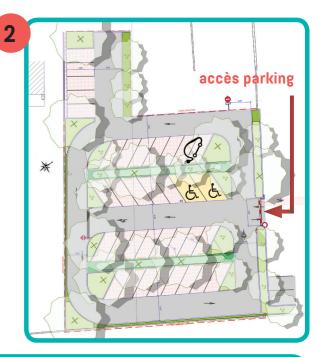
Zoom sur le nouveau parking

Le stationnement en centre village est un atout pour les commerçants mais il est aussi indispensable pour les **personnes à la mobilité réduite**, avec des **enfants en bas âge** ou simplement de passage.

L'objectif de ce parking est de composer du mieux possible entre cette réalité et une orientation inéluctable vers de nouvelles mobilités douces et plus vertueuses.

Cette capacité supplémentaire de 35 places permettra de proposer un stationnement de plus longue durée. Il offrira quelques places avec bornes de recharge pour véhicules électriques. Largement arboré il contribuera en tant qu'îlot de fraicheur en cœur de village et bénéficiera d'un sol perméable.

L'éclairage sera raisonné grâce à la technologie LED et la détection.



Stationnement raisonné

Le stationnement, nous l'avons vécu pendant la phase de consultation publique, déchaîne les passions partisanes et peut être source de division. La crainte de quelques commerçants de perdre ou de ne pas avoir suffisamment de clients est légitime mais la réalité sociétale du « tout automobile » n'est plus de mise et la croissance des mobilités douces est une réalité. C'est avec cette perspective que l'équipe municipale a aligné le projet de manière à apporter la meilleure réponse à la pluralité des usages.

L'offre stationnement va évoluer malgré tout, progresser de manière quantitative mais aussi qualitative.

L'objectif fixé est de passer de 140 places en 2022 à 150 places fin 2024, et de permettre de rejoindre le cœur de village à pieds en moins de 5 minutes.

Les stationnements proches des commerces feront l'objet d'une modulation d'usage, de type « zone bleue », (en journée, excepté les dimanches) afin de favoriser l'accès aux commerces et aux services de proximité.



Zoom RD

2 objectifs principaux prioritaires sont au cœur des orientations données au projet :

1° La sécurisation des déplacements piétons que ce soit sur les trottoirs ou dans la traversée de la RD.

Pour se faire, 3 plateaux seront créés afin de faire diminuer la vitesse dont celui de la place de la Bascule qui sera qualifié comme zone de partage. Les trottoirs seront élargis, celui coté Chartreuse bénéficiera d'une largeur supérieure aux standards pour les personnes à mobilité réduite et des séparations végétalisées avec la voirie seront créées.

2° Améliorer la fluidité du trafic afin de contribuer à la réduction des incivilités et à la diminution de la pollution de l'air et sonore.

Cela se traduit par une augmentation de largeur de voirie et une amélioration du tracé favorisant les croisements des transports en commun et utilitaires, une suppression de certaines places de stationnement trop étroites qui obligeaient à empiéter soit sur la chaussée soit sur le trottoir, une meilleure signalétique au sol et par des panneaux matérialisant les passages piétons et les parkings.

Une large concertation

Compte tenu du statut particulier d'une voirie classée départementale, le cahier des charges initial élaboré par un groupe projet composé d'élus et d'agents accompagné par un bureau d'études a été partagé et amendé avec des représentants du département et de la communauté de communes.

La consolidation du cahier des charges a ensuite fait l'objet d'une large concertation avec des réunions publiques ciblant dans un premier temps les commerçants puis les riverains. L'objectif était d'évaluer l'acceptabilité et la pertinence des objectifs visés, orientations et esquisses d'avant-projet.

Pour permettre au plus grand nombre de s'exprimer, et pour la première fois sur Bernin une consultation citoyenne par voie numérique a été réalisée afin de recueillir les souhaits des habitants spécifiquement sur les usages attendus pour une place de la Bascule rénovée.

Une réunion publique lors de laquelle la présentation des choix structurants définitifs tenant compte des résultats de la concertation a permis d'affiner et de valider la justesse des orientations et les caractéristiques principales du projet.



Calendrier des travaux

Le projet est rentré concrètement dans la phase appel d'offres depuis mi-janvier avec comme objectif un début de travaux en juillet 2023 qui se déroulera selon 2 phases de travaux :

- Aménagements de la seule RD de mi-2023 à mars 2024 avec création d'un parking provisoire (ex tènement Borel)
- Réalisation du parking définitif suivi de l'aménagement de la place de la Bascule à partir de mi-2024

La galette des Pros' de Bernin

Samedi 14 janvier la Placette Urbain Basset a accueilli une initiative tout à fait salutaire : La galette des Pros de Bernin. Invitation qui n'est pas passée inaperçue car un bon nombre de personnes se sont retrouvées à cette occasion ce matin là, pour partager pas seulement la galette mais aussi la brioche, le café, le vin chaud, le cidre et le chocolat chaud offerts par l'association des commerçants de la commune : Les Pros de Bernin, qui regroupe les commerçants, artisans et professions libérales.

L'ambiance a été conviviale et décontractée, les pâtisseries impressionnantes par leur taille, mais aussi par la qualité de la galette traditionnelle de la boulangerie Latouche et de la brioche des rois de la Boulange Café.

C'était aussi l'occasion d'échanger avec les élus et les commerçants présents, de l'ébéniste d'art au primeur, coiffeur, éducateur canin, esthéticienne, vêtements, notaire, ... Bravo aux Pros de Bernin pour cette belle initiative!





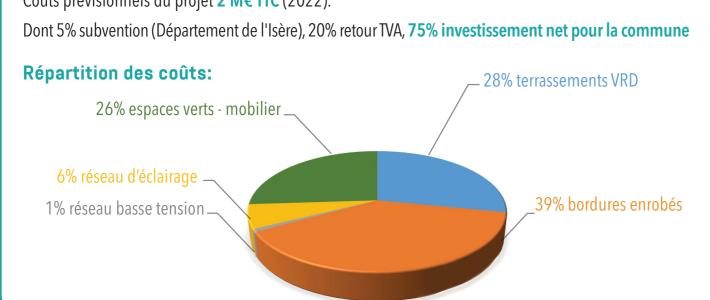






Ouelques chiffres

Coûts prévisionnels du projet 2 M€ TTC (2022).







marineclotgodard@gmail.com lien cagnotte : https://www. leetchi.com/fr/c/wOBQoJo2 (ou QR code ci-contre)

Une cagnotte pour Martine

Martine Clot-Godard a 22 ans, habite à Bernin, et est atteinte, depuis sa naissance, d'une maladie génétique dégénérative connue sous le nom d'Amyotrophie spinale. Elle vit depuis l'age de 5 ans en fauteuil roulant. Ce qui ne l'a pas empêchée d'obtenir son Bac professionnel de Gestion et Administration et une licence en Ressources Humaines. Elle travaille aujourd'hui en alternance au sein de l'entreprise ARaymond Fluid Connexion France, basée à Grenoble, et ses déplacements sont difficiles à organiser. Martine a obtenu récemment son permis de conduire sur Bordeaux, seule ville proposant ce type de permis. Elle rêve d'acquérir un véhicule adapté, entièrement décaissé pour un accès en fauteuil, pour gagner en autonomie. Une cagnotte a été ouverte dans ce sens, mais malgré le support médiatique et le soutien des organismes spécialises (tel que l'AGEFIPH et la MDPH) l'objectif n'est pas encore atteint. Martine sait que la route est encore longue mais ça ne lui fait pas peur, "je vais continuer à me battre, on a tous le droit d'avoir un certain niveau de liberté".

La feuille de Bernin Mars 2023 P 13 La feuille de Bernin Mars 2023 P 12

"Le mégot de villes & ses compagnons de voyage" ou un phénomène alarmant et peu connu

« 80% des déchets retrouvés en mer ont été jetés à terre » et seulement 26 % des Français ont conscience de ce transfert (étude IFOP).

L'abandon des petits déchets semble anecdotique pour beaucoup, qui estiment qu'ils sont peu visibles et qu'ils seront nettoyés par les services techniques des villes, ou récupérés dans les différents filtres sur le parcours. Pourtant beaucoup passent entre les mailles du filet et finissent leur parcours dans les océans.

Face à ce constat, l'association environnementale Gestes Propres lance une courte vidéo pédagogique (1min45) et fait le choix d'un ton décalé. À la façon d'un documentaire, le spectateur suit les péripéties d'un mégot abandonné, de la ville jusqu'à l'océan, comme nous pourrions suivre une migration animalière.

La caméra suit ce petit déchet toxique jusqu'à sa destination finale, la mer, qu'il va polluer et où il va mettre plusieurs années à se dégrader. Et comme nous le découvrons à la fin du film, cette issue n'est malheureusement pas un cas isolé. Ce mégot retrouve de nombreux autres de nos déchets, comme une bouteille, une canette, un masque,

un jouet de plage, ou divers emballages.

Cette vidéo de sensibilisation est soutenue par le Ministère de la Transition Écologique et de la cohésion des territoires, l'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité et

les éco-organismes partenaires de Gestes Propres : Citeo, Alcome et Eco-Maison. Lien vidéo: https:// www.youtube.com/watch?v=fUEmT25kqEY ou scanner QRcode ci-contre:





Les bienfaits du compostage, l'atelier compostage et la distribution des composteurs

Savez-vous qu'un tiers du poids de nos ordures ménagères est biodégradable? Loin d'être anecdotique, le compostage domestique permet de réaliser des économies de collecte et de traitement des déchets non négligeables. En effet, il permet de valoriser sur place, donc sans l'impact carbone du transport, les déchets fermentescibles issus de la cuisine ou du jardin tout en fournissant du compost, un engrais naturel idéal pour enrichir la terre de nos jardins ou jardinières.

Selon votre situation, vous pouvez choisir votre méthode de compostage: compostage individuel dans votre jardin, compostage partagé au pied de l'immeuble ou dans le lotissement, ou lombricompostage sur votre balcon. La communauté de communes Le Grésivaudan vous accompagne. Théorie et pratique du compostage sont abordées lors des ateliers de découverte du compostage avec remise d'un composteur gratuit pour chaque participant (voir encadré).

Par ailleurs, la loi AGEC (anti-gaspillage pour une économie circulaire) de 2020 et ses décrets d'application nous obligent à trier les déchets alimentaires à partir du 1 janvier 2024. Le compostage, retenu comme solution dans le Grésivaudan, constitue un maillon de cette loi qui vise à transformer notre économie linéaire - produire, consommer, ieter - en une économie circulaire.



Pour en savoir plus:

https://www.youtube.com/watch?v=0ZRpdFbsyS8&t=1s https://www.le-gresivaudan.fr/674-compostage.htm https://www.le-gresivaudan.fr/TPL CODE/TPL ACTUALITE/PAR TPL IDENTIFIANT/663/1067-actualite.htm

La CCLG organise une distribution de composteurs individuels gratuits, permanence au Cube :

- mercredi 19 avril 13h à 16h
- vendredi 2 juin 15h à 18h

sur inscription en ligne à partir du 15 février - inscription via le site internet du Grésivaudan (grâce au numéro de référence usager de la carte de déchetterie qui sera retransmis par mail à chaque usager des déchetteries)

Atelier Compostage

Le Grésivaudan propose chaque année des ateliers gratuits pour découvrir et prendre en main le compostage

Les dates à venir

Le 27/03/2023 de 18h30 à 20h00

Lieu : Service Déchets ZA de la Grande Ile 219 rue Guynemer 38420 Le Versoud

Pour s'inscrire, par mail dechetsmenagers@le-gresivaudan. fr, par téléphone au 04 76 08 03 03 ou en ligne www.legresivaudan.fr/compostage

Chaque atelier est limité à 20 personnes. A l'issue de chaque atelier les participants peuvent repartir avec un composteur gratuit*.

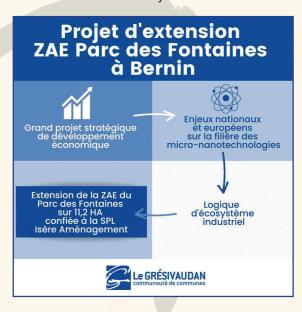
dans la limite d'un composteur par foyer et par an

Les principales délibérations du Conseil Communautaire du 16 décembre 2022 et du 30 janvier 2023















INTERCO' Rencontre avec le Président

Henri Baile, Président de la communauté de communes vous rencontre lors de permanences sur le territoire de 17h à 19h, mercredi 29 mars 2023 à Saint-Nazaire-les-Eymes. Prenez rendez-vous sur www.le-gresivaudan.fr!

LES NOUVELLES DU TENNIS CLUB DE BERNIN



Remise de la médaille de la FFT à Patrick Dereymez par le président du comité de tennis M. Amat



Contact: tcbernin@orange.fr 04 76 08 83 75

- Le TCB s'est de nouveau mobilisé avec sa collecte pour les « Bébés du Cœur». Encore cette année, un très bel élan de générosité pour aider les enfants les plus démunis.
- Le TCB remercie tous les généreux donateurs au nom des « Bébés du Cœur ». Les matchs par équipes de Printemps démarrent dès le mois de Mars, pour les plus jeunes mais aussi pour 4 équipes hommes. N'hésitez pas à venir les encourager et assister à de belles rencontres.
- Patrick DEREYMEZ, président du TCB durant 25 ans, a été décoré de la médaille de la FFT lors de l'assemblée générale du comité de l'Isère pour ces années de présidence au Tennis Club de Bernin
- Vous souhaitez pratiquer le tennis ... n'hésitez pas à nous contacter pendant les heures de permanences, par mail tcbernin@orange.fr ou au téléphone : 04 76 08 83 75. A bientôt sur les courts ...

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Nouveaux cours de Pilates en soirée

Intéressé(e) par la mise en place de cours de Pilates en soirée ? Si oui, merci de vous inscrire sur le site https://gv-bernin.fr/ Les cours sont prévus au Cube à Bernin, jusqu'au 23 juin 2023.

- Mardi à 19h à partir du 25 avril (tarif 45 € pour 9 séances)
- Jeudi à 19h45 à partir du jeudi 23 février (tarif 70 € pour 15 séances)

Le Pilates est une méthode douce de renforcement des muscles profonds et permet notamment de lutter contre le mal de dos.



Renseignements: respgym.gvbernin@gmail.com

BERNIN YOGA

Bernin Yoga organise une journée YOGA (6h) ou matinée (3h), samedi 18 mars 2023 au Cube (9h-16h30 ou 9h-12h). Tout public, places limitées. Renseignements et inscriptions : n.revpirolle@laposte.net - 06 87 18 42 02

CENTRE INTERCOMMUNAL DE DANSE



Le CID organise les 11 et 12 mars des stages de modern'jazz et contemporain au Cube de Bernin. Ce stage sera dirigé par Alain GRUTTADURIA, chorégraphe, danseur et professeur international pour le modern'jazz et par Julien DESPLANTEZ, professeur en conservatoire de la ville de Paris, chorégraphe de l'école de danse de Montréal pour la danse contemporaine.

• à noter dans l'agenda: gala CID les 10 et 11 juin espace Paul JARGOT à Crolles



https://www.cidgresivaudanse.com; presidentecid@gmail.com

ASSOCIATION REGARD D'ABEILLE



Notre association Regard d'Abeille entretient un rucher collectif, au Coteau, sur la commune de Bernin. Dès les beaux jours, le rucher s'éveille. L'ensemble des adhérents participe aux soins et au plein développement des colonies. Vous désirez vous impliquer et l'abeille est votre passion, contactez-nous. L'association est aussi un lieu de partage des connaissances et des savoir-faire de l'apiculture. Nous répondons aussi à l'appel des particuliers pour la récupération d'essaim d'abeilles - pour les essaims uniquement : 06 84 79 44 81



Pour nous joindre: regard.dabeille@gmail.com

TOURNOI DES ROI ET DES REINES DU FFCB



Le tournoi des rois et des reines, organisé par le Football Club Crolles-Bernin, a une nouvelle fois fait l'unanimité au cours du 7 et 8 janvier 2023, avec une affluence accrue. Les vingt équipes présentes à cette manifestation mixte étaient largement représentatives de la lique Rhône-Alpes, mais également de la France entière avec la présence d'enfants de 10 et 11 ans venus d'autres régions. Une organisation rondement menée par l'Association FCCBG, et fortement représentée par les élus locaux et sportifs de Bernin et Crolles, puisque Brice MAUBLEU, gardien de but professionnel du GF38, a eu le plaisir de remettre les récompenses aux équipes.

COMITÉ DE JUMELAGE BERNIN - KIESELBRONN

- Le comité de jumelage organise avec l'association Troc Vert de St Nazaire les Eymes un troc plantes. Il aura lieu le samedi 22 avril à St Nazaire les Eymes de 14h00 à 17h00. Pensez à préparer vos pots, boutures, semences dès les beaux jours et venez passer un bon moment d'échanges.
- Bernin reçoit nos amis allemands de Kieselbronn durant le week-end de l'Ascension du 18 au 21 mai. Si vous souhaitez participer à cette rencontre et accueillir une personne ou plus ou une famille, merci de contacter Gisèle - gisoula.lemiere@ orange.fr - 06 21 93 58 32

L'instant patrimoine par l'association Patrimoine et Avenir en Grésivaudan

La Croix Trousset

En vous promenant sur le chemin des Communaux, avant la route de Saint Hilaire découvrez la Croix mémoriale de 1823. Souvent vandalisée, La croix en fer d'origine vient d'être remplacée par l'actuelle trouvée dans la grange Trousset. Le socle massif en pierre régionale était en bordure d'un terrain où la famille Trousset de Bernin entretenait des mûriers pour les vers à soie. Taillée en tronc pyramidal, elle porte l'inscription : "THEREZE AYMARD VEUVE DE JOSEPH AYMARD"

Laurent Trousset, exécuteur testamentaire des Aymard, hérita de leurs biens. (Notice documentée par R. Zapp sur place) Association Patrimoine Avenir Grésivaudan





La Croix Trousset - hier La Croix Trousset - aujourd

La feuille de Bernin Mars 2023 P 16

RETOUR EN IMAGES

DÉCEMBRE 2022







Cérémonie du 5 décembre



Fête des lampions



DÉCEMBRE 2022 IIIIIIIIIIIIIIII



JANVIER 2023



La cérémonie des vœux du maire





Marché de Noël du comité des fêtes

La soirée des vœux du maire



Les nuits de la lecture



Spectacle "Moi je crois pas"

Rencontres à quelques kilomètres de Bernin (fin).











MAIRIE

496 RD 1090 - 38190 Bernin Tél. 04 76 92 07 40 Fax 04 76 08 97 22 Courriel: mairie@bernin.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi de 13 h 30 à 17 h 30
- Mardi de 13 h 30 à 17 h 30
- Mercredi de 8 h 30 à 17 h 30
- Vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

PERMANENCE NUMÉRIQUE

Jeudi matin sur rdv

PERMANENCE CONSULTANTE SOCIALE **EN GÉRONTOLOGIE**

Jeudi après-midi, sur rdv, en mairie

URBANISME

Tél. 04 76 92 35 59

Courriel: urbanisme@bernin.fr Accueil sur rendez-vous

CRÈCHE - HALTE-GARDERIE

Tél. 04 76 08 88 41

RPE Les Grési'mômes

Tél. 06 73 09 35 85

Courriel: ram.lesgresimomessecteur1@

le-gresivaudan.fr

VIE ASSOCIATIVE

Tél. 04 76 92 35 56

CONSEILS JURIDIQUES

Vous pouvez disposer des conseils d'un avocat et d'un médiateur conseil. Ces professionnels vous accueillent sur rendez-vous et vous conseillent gratuitement. Pour l'avocat, il convient de prendre rendez-vous auprès de la mairie (1 samedi/mois de 9h à 12h).

BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE GIROUD

Tél. 04 76 08 89 34

CCAS

Tél. 04 76 92 35 57 Courriel: ccas@bernin.fr

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Tél. 04 76 08 86 82

Réservation Cantine/périscolaire : 04 76 72 81 75 ou 06 85 18 95 09 Courriel: enfance-jeunesse@bernin.fr

ÉCOLE MATERNELLE

Tél. 04 76 08 85 42

ÉCOLE PRIMAIRE

Tél. 04 76 08 12 40

POLICE MUNICIPALE

Tél. 04 76 13 24 56

Courriel: police.municipale@bernin.fr

OBJETS TROUVÉS

L'accueil de la mairie met à la disposition des habitants un coffre d'objets trouvés sur la commune (salle des fêtes, trottoirs, etc.). Les objets sont gardés pendant un an et un jour puis sont jetés (clés, documents) ou donnés (vêtements).

Contact: 04 76 92 07 40

SERVICE POSTAL



Crocodile Service 143 RD 1090 ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 14h30 à 18h30 le samedi de 8h45 à 12h30

Pour le médiateur conseil, s'adresser à la mairie de St-Ismier (04 76 52 52 25).

Permanence avocat: 04 76 92 07 40 (premier samedi par mois)



Un défibrillateur est à votre disposition à l'extérieur du gymnase le CUBE au 170 chemin du Clôt



Pour connaître les pharmacies de garde vous pouvez consulter www.servigardes.fr ou appeler le 08 25 74 20 30 (0.15€ la minute)

POMPIERS: 18

> SAMU: 15

> CENTRE ANTIPOISON : 04 72 11 69 11 (Lyon)

> GENDARMERIE : **04 76 52 15 45 (Saint-Ismier)**

> Enedis (ex-ERDF) raccordement: 0 969 321 853

> Enedis dépannage : 09 726 750 38

> GrDF: 0810224000 - Conseil clientèle

> GrDF: 0 800 47 33 33 - Dépannage > Véolia eau potable : 09 69 32 34 58

> Véolia eau (assainissement): 04 76 61 39 34

> Abeille Dauphinoise : 06 12 86 12 48 (pour la récupération des essaims)

NUISANCES

BRUITS « DOMESTIQUES »

Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h. Tout contrevenant fera l'objet d'une amende (38 euros).

BRUITS DE CHANTIERS (PUBLICS OU PRIVÉS)

Les travaux ne sont autorisés que du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18 h. Les travaux sont interdits les dimanches et jours fériés et en dehors des horaires précités.

FEUX DE JARDIN

Le brûlage de bois est FORMELLEMENT interdit. Pour tout renseignement complémentaire : arrêté préfectoral nº 2008-11 470 portant réglementation des déchets végétaux.

SERVICES INTERCOMMUNAUX

LE GRÉSIVAUDAN COLLECTE DES **ORDURES MÉNAGÈRES**

Carte des Points d'Apport volontaire sur www.bernin.fr

DÉCHETTERIES

- Crolles : (rue des Frères Montgolfier) ouverte du lundi au dimanche de 8 h 15 à 17 h 45
- St-Ismier (chemin de Vergibillon): ouverte du lundi au dimanche de 8 h 15 à 17 h 45
- Le Touvet (Chemin de l'Empereur) : ouverte du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45. Fermée les jours fériés

COLLECTE DE TEXTILES, CHAUSSURES ET LINGE DE MAISON

À déposer dans la borne de collecte installée au niveau du parking de la salle des fêtes, du parking relais et du parking pont de bernin.

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

23 rue Paul Héroult à Villard-Bonnot TÉL. 04 76 99 70 00

CENTRE NAUTIQUE DU GRÉSIVAUDAN

TÉL. 04 76 92 10 56

Lundi de 12h15 à 13h30 et de 19h30 à 21h - Mardi de 12h15 à 13h30 et de 20h30 à 22h - Mercredi de 11h30 à 15h30 - Jeudi de 12h15 à 13h30-Vendredi de 12h15 à 13h30 et de 19h45 à 22h - Samedi de 11h15 à 18h - Dimanche de 9h à 17h www.le-gresivaudan.fr

Syndicat compétent en matière de construction, investissement, gestion et entretien des équipements sportifs, soutien culturel et subventions aux associations. Syndicataires et gestion de la Gendarmerie de St-Ismier. TÉL. 04 76 590 590

Le coup de coeur de Nathalie



Les gens de Bilbao naissent où ils veulent de Maria Larrea.

Éditions Grasset

Dans ce premier roman autobiographique, l'auteure, Maria Larrea, explore son histoire familiale, ses mensonges, raconte les destins de ses parents avec pour toile de fond l'époque franquiste misérable et

Un premier roman très réussi sur l'identité, la filiation et les origines.



Tél. 04 76 08 89 34

Courriel: bibliotheque@bernin.fr

Ouverture en période scolaire :

- Mardi-Vendredi : 16h-18h30 • Mercredi : 10h-12h30/14h-18h30
- Samedi: 9h30-12h30

Ouverture en période de vacances scolaires :

- Mardi-Mercredi-Vendredi : 10h-12h / 14h-18h30
- Samedi : 9h30 12h30



